



La légende du Vaccin. Il n’y a pas de suivi des accidents liés aux vaccins et la vérité est soigneusement occultée.

Par [Jean-Yves Jézéquel](#)

Mondialisation.ca, 15 mars 2023

Thème: [Désinformation médiatique](#),

[Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Quatrième volet de cinq articles.

5 - Il n’y a pas de suivi des accidents liés aux vaccins et la vérité est soigneusement occultée.

Actuellement, l’industrie pharmaceutique s’est développée pour assurer la vaccination de masse des populations du monde entier. Cette industrie est lucrative et sans risque, puisqu’elle est totalement financée par les gouvernements, l’argent public, et que les laboratoires qui se partagent le gâteau, sont protégées par des brevets supervisés par les Etats, et par une réglementation incompréhensible au commun des mortels. Cette industrie luxuriante appartient majoritairement à BlackRock/Vanguard essentiellement, de plus ces trusts financiers sont entre les mains de quelques-uns qui ainsi sont les propriétaires de la Planète entière, ou en voie de le devenir très prochainement et vont jusqu’à contrôler nos vies en étant à l’origine des décisions autoritaires prises en faveur des vaccins, au mépris de tout ce que nous apprend l’Histoire et grâce à la toute-puissance de l’argent ou des intérêts financiers largement au-dessus d’un quelconque souci du bien commun et de la santé publique. (Cf., articles du même auteur sur le sujet dans mondialisation.ca du 25 octobre 2022 au 30 octobre 2022)

C’est pourquoi, au sein des autorités sanitaires responsables de la santé publique, personne ne se soucie actuellement des risques réels que nous faisons courir à nos enfants en les vaccinant. S’ils tombent malades, juste après la vaccination, on vous expliquera qu’on ne peut pas démontrer le lien existant entre le vaccin et la maladie, ni entre le vaccin et la mort éventuelle de votre enfant ! Ce lien n’existe donc pas et ce genre de malheur toujours possible est dû à une pure coïncidence !

Ces cas arrivent tous les ans à des milliers de parents. Un enfant se fait vacciner. Dans les heures qui suivent, de graves réactions se manifestent allant des maux de tête aux vomissements, des éruptions d’eczéma, d’hyperactivité, des perturbations du sommeil et un peu plus tard une maladie auto-immune incurable, puis éventuellement la mort.

Dans la plupart des cas, les professionnels de santé, non seulement nient le lien avec le vaccin, mais ils ne déclarent même pas l’accident aux autorités de pharmacovigilance, puisqu’ils considèrent que le vaccin est le bien suprême de la médecine, la panacée, le sésame, le saint Graal de la « science médicale », un bien dont la réputation ne peut être

entachée ou soupçonnée de faire du tort.

Aucun vaccin n'est jamais sûr à 100%, personne n'oserait prétendre le contraire. Cependant, en France, chaque fois que le Ministère de la santé est attaqué dans le cadre des accidents vaccinaux, il oppose l'absence de lien direct entre la vaccination et l'accident, parlant de simples « coïncidences ».

Comme il est très difficile de démontrer un lien de cause à effet, surtout quand la mauvaise foi s'en mêle, cette complexité aboutit à faire porter aux victimes tout le fardeau de la preuve. Ainsi, les autorités refusent d'admettre comme « réactions vaccinales » les accidents qu'elles présume être le fruit du hasard ! Faute de preuves « juridiquement défendables », nombre de complications vaccinales ne sont pas rapportées officiellement et passent dans les oubliettes de l'impunité. Il serait logique et moral que les laboratoires apportent la preuve que leurs substances ne sont pas dangereuses, mais cela est impossible étant donné les falsifications d'origine et des observations qui continuent de confirmer ces falsifications ignorées par la légende vaccinaliste.

Aux Etats-unis, depuis 1990, la loi oblige tous les médecins à déclarer les complications vaccinales. Aussi, de 1991 à 1996, on a officiellement enregistré 48743 complications vaccinales... Alors qu'en France, les pouvoirs publics continuent abusivement de clamer compulsivement que les vaccins ne génèrent pas d'effets secondaires malheureux, surtout pas chez les enfants et qu'il faut continuer à vacciner.

Pour les autorités sanitaires, il ne peut y avoir aucun lien entre les vaccins et les accidents qui s'ensuivent. La majorité des médecins nie farouchement l'évidence du mythe vaccinal.

Il est plus simple de déclarer qu'un enfant est décédé « de cause inexpliquée » ou encore que c'est la « mort subite du nourrisson ». Injecter un vaccin dans l'organisme, introduit en lui non seulement des virus potentiellement dangereux, même artificiellement affaiblis, mais aussi des adjuvants que les systèmes immunitaires immatures ne supportent pas obligatoirement.

Une information transparente et complète doit être donnée sur les contenus exacts des vaccins ainsi que sur leurs dangers. S'il y a eu des morts, des personnes gravement handicapées, ou malades à vie, les personnes qui sont sur le point de se faire vacciner doivent en être informées !

Les médecins qui prononcent le serment d'Hippocrate, doivent s'assurer qu'ils ne font pas courir de risque à leurs patients. Pour cela, il faudrait tout d'abord qu'ils soient eux-mêmes sérieusement informés sur les substances présentes dans les vaccins, et ce n'est pas le cas, car les laboratoires ne tiennent pas à en dire de trop : cela pourrait être dissuasif et mettre toute l'industrie en péril. Big Pharma préfère de toute évidence la mort de millions d'innocents à la mise en péril de ses profits financiers exorbitants...

6 - Différence entre les enfants vaccinés et les non vaccinés.

(Cf., Article du site reseauinternational.net)

L'une des recherches les plus complètes est un sondage comparatif qui est encore en cours, fait par le médecin homéopathe allemand Andreas Bachmair qui dirige une étude indépendante portant sur 17.461 enfants, elle compare la santé des vaccinés à celle des non vaccinés.

Les rapports de Bachmair ont en outre montré que les enfants non vaccinés souffrent très rarement des troubles de santé suivants : dyslexie, retard de la parole, énurésie, maladie cœliaque, sensibilité au gluten, reflux gastro-œsophagien.

Selon une étude de Salzberger, sur 1004 enfants non vaccinés, aucun ne souffrait d'asthme, contre 8 à 12% des vaccinés ; 1,2% des non vaccinés souffraient de dermatite, contre 10 à 20% des vaccinés ; 3% des non vaccinés avaient des allergies, contre 25% des vaccinés ; et moins de 1% des non vaccinés ont été diagnostiqués avec un trouble de déficit de l'attention (TDAH), contre 5 à 10% des vaccinés.

<http://vactruth.com/2014/02/26/unvaccinated-children-health>

Une étude portant sur les enfants de 15000 mères, réalisée entre 1990 et 1996 en Guinée-Bissau, en Afrique de l'Ouest, a montré que le taux de mortalité était deux fois plus grand chez les enfants vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Une étude néo-zélandaise a impliqué 254 enfants, dont 133 vaccinés et 121 non vaccinés. Cette étude comparative a révélé que les enfants non vaccinés jouissaient d'une santé bien supérieure en ce qui concerne ces troubles : amygdalites, asthme, éruptions cutanées allergiques, syndrome de la mort subite du nourrisson, infections de l'oreille et hyperactivité.

Les enfants vaccinés avaient des taux de maladie 2 à 10 fois plus grands que les non vaccinés.

<http://www.vaxchoicevt.com/science/studies-comparing-vaccinated-to-unvaccinated-populations/>

Dans la population des USA en général, un enfant sur 45 serait actuellement « diagnostiqué autiste à cause des vaccins ».

<http://www.vaccinationcouncil.org/quick-compare-2/>

<http://www.thevaccinereaction.org/2015/12/cdc-1-in-45-children-diagnosed-with-autism/>

Selon un sondage de Homefirst Health Services, portant sur 35.000 enfants, dont 90% jamais vaccinés, aucun n'a été diagnostiqué autiste.

Selon un sondage portant sur 9000 garçons de Californie et d'Oregon, les enfants vaccinés présentaient 155% de plus de troubles neurologiques du genre autisme ou TDAH.

<http://www.vaccinationcouncil.org/quick-compare-2/>

Dans le livre de Sally Fallon, « Nourishing Tradition's Book of Baby and Childcare », « Tradition nourricière du bébé et garde d'enfants », cinq études ont été publiées, dont l'étude sur l'Afrique et l'Allemagne. L'ensemble des études concluent que les enfants non vaccinés bénéficient d'une meilleure santé que les vaccinés.

Une étude britannique réalisée en 2004 sur 8000 enfants non vaccinés, chacun accompagné de son dossier médical, a révélé que les enfants vaccinés subissaient deux à cinq fois plus de maladies et de troubles mentaux que les non vaccinés.

(McKeever et al. American Journal of Public Health. Juin 2004. V 94.)

Dans une étude effectuée en Nouvelle-Zélande en 1997, 1265 enfants ont été interrogés. Parmi les enfants qui ont été vaccinés, 23% souffraient d'asthme et 30% d'allergies, contre 0% dans le groupe des non vaccinés.

(Cf., Kemp, T. et ses collègues. Epidemiology. Novembre 1997. 678-80.)

D'après l'étude réalisée en Nouvelle-Zélande en 1992 sur 495 enfants, les enfants vaccinés souffraient de beaucoup plus de troubles que les non vaccinés. Les maladies examinées comprenaient l'amygdalite, les infections de l'oreille, l'apnée du sommeil, l'hyperactivité et l'épilepsie. Les enfants vaccinés souffraient jusqu'à dix fois plus de ces maladies que les enfants non vaccinés.

(Docteur en médecine Fallon, Sally, Cowan, Thomas, The Nourishing Traditions Book of Baby and Childcare. New Trends Publishing, 2013. 112, 317.

VacTruth, Michelle Goldstein)

<http://vactruth.com/2016/06/03/vaccinated-vs-unvaccinated/>

Lorsqu'on est informé, lorsqu'on sait tout ce qui a été dit depuis le début de notre enquête, notamment à partir des travaux des historiens de la vaccination, on est sidéré d'apprendre que la justice elle-même cautionne les mensonges sur le vaccin, pire encore, elle sanctionne tous ceux qui ne se soumettent pas aux conséquences criminelles de ces mensonges !

[En Nouvelle-Zélande, des parents ont refusé que leur enfant](#), devant subir une opération chirurgicale, reçoive du sang provenant de donneurs vaccinés contre la Covid-19. Le 7 décembre 2021, la justice néo-zélandaise leur retirait la garde de leur bébé de six mois après que la Haute Cour d'Auckland ait été saisie. Celle-ci nommait un médecin auquel la justice attribuait la garde de cet enfant avec le pouvoir de décider tout ce qui lui serait appliqué sur le plan médical, à la place des parents : le cauchemar absolu prélude à de grandes violences futures inévitables !

Bien que les organismes gouvernementaux prétendent qu'aucune étude comparant la santé des vaccinés à celle des non vaccinés n'ait été réalisée, la réalité est que plusieurs études comparatives ont été faites par des chercheurs indépendants aux USA et dans d'autres pays.

Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies refusent de faire ce genre d'études parce que, disent-ils, « il serait contraire à l'éthique de les faire ». En réalité, ces études pourraient être facilement réalisées, puisque de nombreux parents, cultivés, informés, conscients et responsables, choisissent de ne pas faire vacciner leurs enfants.

Les preuves condamnant les vaccinations sont écrasantes. Les études faites en Nouvelle-Zélande, en Allemagne, en Afrique, en Grande-Bretagne et aux USA en viennent aux mêmes conclusions.

La recherche montre indéniablement que les enfants non vaccinés jouissent d'une santé bien meilleure que les enfants vaccinés. Les enfants non vaccinés ne connaissent pratiquement pas de cas d'autisme, de troubles auto-immuns, d'asthme, d'allergies, de diabète et d'autres maladies infantiles ordinaires qui ont atteint des proportions

épidémiques ces dernières années.

Bien des experts virologues, épidémiologistes, vaccinologues, ont de nombreuses fois dénoncé la dictature médicale au profit de l'industrie pharmaceutique. En Italie, les autorités sanitaires ont imposé une obligation vaccinale de 12 vaccins pour les enfants de moins de six ans, décrétée par la ministre de la Santé Beatrice Lorenzin. Ce dispositif entrerait en vigueur en septembre 2017. Les parents qui refuseront d'exposer leurs enfants aux conséquences malheureuses de ces vaccins ne pourront pas les placer en crèche, ni les mettre à l'école maternelle. Ils pourront néanmoins les inscrire plus tard dans le primaire, en payant une amende entre 500 et 7500 euros, « s'ils ont oublié de les faire vacciner » !

En France, avec Agnès Buzyn, les règles sanitaires allaient imposer 11 vaccins obligatoires pour les enfants à partir de janvier 2018 !

7 - L'imposture des vaccins et les conflits d'intérêts :

La vaccination n'a jamais permis à nos sociétés de sortir des grandes épidémies mais bien la prospérité économique. Ce sont des meilleures conditions de vie qui ont permis une amélioration de l'hygiène, de l'alimentation et de l'habitat, entraînant la disparition des épidémies. Le discours des médecins toujours convaincus par le sésame des vaccins, repose entièrement sur un phénomène de pure croyance et non pas sur des preuves scientifiques ! C'est la raison pour laquelle nous devons admettre que les médecins prosélytes de la vaccination, sont d'abord des sectateurs qui appartiennent à une secte pratiquant sa religion, sa croyance archaïque, dans le fétichisme de la dévotion vaccinale...

Quant aux ordures qui se servent de cette croyance archaïque du monde médical pour imposer leur Nouvel Ordre Mondial et contrôler la totalité de l'humanité numériquement enchaînée, ceux-là s'arrangent pour que le filon ne tarisse pas en provoquant la ruine économique qui assure la dégradation de la vie sur Terre et qui garantit la persistance des épidémies concomitantes, pourvoyeuses de profits exorbitants et de pouvoir totalitaire par les états d'urgences perpétuels... Que tous ceux qui hurlent au « complotisme » en lisant ces mots, prennent bien garde de ne pas s'étouffer d'hypocrisie !

Voici ce que rapporte le site libreactu.fr le 16 juin 2017 : « *Agnès Buzyn a été rémunérée par les labos pendant au moins 14 ans !* »

Nous pouvons consulter les déclarations publiques d'intérêts de notre ancienne ministre de la Santé Agnès Buzyn lorsqu'elle était présidente du conseil d'administration de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) et de l'INCa (Institut national du cancer). Ces déclarations datent de 2012 et 2014 et seuls les conflits d'intérêts qui couraient encore lors des 5 années précédentes devaient être mentionnés.

Pourtant ces documents sont accablants pour celle qui considère que « *les conflits d'intérêts entre experts et laboratoires pharmaceutiques sont un gage de compétence* ». En effet, elle déclarait avoir été directement rémunérée pour diverses activités par le laboratoire Genzyme, désormais filiale de Sanofi, de 1998 à 2011 ! De plus, entre 2005 et 2011 elle était aussi rémunérée par les laboratoires Bristol Meyers-Squibb et Novartis. Ces deux laboratoires ainsi que Pierre Fabre et Schering-Plough (filiale de Merck) ont aussi financé entre 2005 et 2011 l'association Robert Debré que dirigeait Agnès Buzyn.

Ce qui peut se passer au niveau d'une ministre de la Santé, qui ne cache même pas de tels

conflits d'intérêts avec le "Big Pharma", explique largement comment nous en sommes-là aujourd'hui, sur le sujet archaïque des vaccins !

Comment imaginer une médecine libre et indépendante lorsque les intérêts financiers colossaux des laboratoires pharmaceutiques polluent en permanence les décisions ?

Les vaccins ne sont pas des médicaments parce qu'ils sont faits pour des gens en bonne santé et dans le but de prévenir les maladies visées par les vaccins. C'est pourquoi, il est normal de penser que tout vacciné devrait recevoir une information honnête, précise et complète, sur les risques de la maladie dont il veut se protéger, mais aussi sur les risques qu'il court en se faisant vacciner. Or non seulement l'information, quand elle existe est tronquée et falsifiée, mais souvent, il est nécessaire de le dire clairement, elle est parfaitement mensongère !

Plus un mensonge est répété, plus il devient la vérité, il adopte même un statut de dogme qui déclenche des crises d'hystérie dès lors qu'on ose le remettre en cause. L'histoire de la vaccination est jalonnée de falsifications, de dissimulations et de mensonges. Ce genre de mensonge est plus souvent un glissement lent et irréversible vers une falsification qui est perçue, mais tellement inavouable, que ceux qui l'utilisent pour dorer le blason de la médecine d'une auréole de scientificité, ne peuvent plus reconnaître l'erreur sous peine d'entraîner leur discipline dans la perte de toute crédibilité et dans l'ornière du charlatanisme qu'ils pensaient précisément combattre avec cette arme de choix, mais malheureusement factice !

Comme on l'a déjà vu, les vaccins empêchent parfois la survenue de maladies pour lesquelles ils sont prévus, mais en facilitant du coup l'émergence d'autres maladies, car le terrain a été affaibli et se laisse assaillir par des germes qui prolifèrent et deviennent virulents. Les vaccins effectués dans la petite enfance amoindrissent le patrimoine héréditaire immunitaire de l'individu et empêchent ce patrimoine d'apporter une protection efficace à son hôte durant toute sa vie. La démonstration avait été brillamment réalisée par un expert des vaccins, (Cf., article de J.Y.Jézéquel dans mondialisation.ca du 19 juin 2021 , « Vaccination anti-Covid : Dernier avertissement par le docteur Vanden Bossche ».)

Après avoir lancé un « appel solennel » sur BFMTV le 4 décembre dernier (<https://www.breizh-info.com/2022/12/07/211704/vaccination-braun/>), le ministre de la Santé, François Braun, était de retour sur la même chaîne le 9 décembre. Malgré les nombreuses révélations (https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux/le-vrai-du-faux-les-vaccins-contre-le-covid-19-sont-ils-vraiment-inefficaces-contre-la-transmission-du-virus_5493510.html) sur la faible capacité à réduire la transmission de la Covid-19 des vaccins actuellement disponibles dans le pays, le ministre soutenait qu'il était nécessaire, désormais, de se faire vacciner tous les six mois à perpétuité !

A suivre ...

Jean-Yves Jézéquel

Première partie :

[La légende du vaccin, Pasteur et l'Histoire](#), 28 février 2023

Deuxième partie :

Troisième partie :

[La légende du vaccin. De la tuberculose à la Covid-19](#), 9 mars 2023

Jean-Yves Jézéquel : *philosophe et psychanalyste, diplômé du troisième cycle en sciences humaines, est l'auteur d'une trentaine d'essais en philosophie, spiritualité, religion, psychologie. Il publie également depuis 2014, une série d'analyses sur les grandes questions actuelles de société.*

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Jean-Yves Jézéquel](#), Mondialisation.ca, 2023

Articles Par : [Jean-Yves Jézéquel](#)

A propos :

Jean-Yves Jézéquel, philosophe et psychanalyste, diplômé du troisième cycle en sciences humaines, est l'auteur d'une trentaine d'essais en philosophie, spiritualité, religion, psychologie. Il publie également depuis 2014, une série d'analyses sur les grandes questions actuelles de société.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca